

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Dieu,  
الرَّحْمَنُ Ar-Rahman -Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux  
non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà-,  
الرَّحِيمِ Ar-Rahim -Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants-*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de Dieu, davantage  
d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce qu'il craint pour elle.*

### ***Khoutbah n°1193***

Le vendredi 5 août 2022, correspondant au 7 al-mouharram 1444 de l'Hégire

## ***^Achoura'***

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

*Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Louanges à Dieu, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée et nous Le remercions. Nous demandons à Dieu qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Dieu guide, nul ne peut l'égarer, et Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, ni de semblable, ni d'opposant, ni d'équivalent. Je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre guide et notre éminence, la cause de notre joie, محمد Mouhammad, est Son esclave et Son Messager, Son élu et celui qu'Il agréé le plus. Il a transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié et il a donné le conseil à la communauté, que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes. Ô Dieu, honore et élève davantage notre maître محمد Mouhammad, le meilleur des êtres créés ainsi que tous ses frères prophètes appuyés par des miracles éclatants, et préserve sa communauté et sa famille, d'une immense préservation.

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'iyy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Chers bien-aimés, quelques jours nous séparent de la commémoration de عاشوراء <sup>^</sup>*Achoura* –le 10<sup>ème</sup> jour du mois de المحرم *Al-Mouharram*. C’est la commémoration du jour où Dieu a sauvé du déluge notre maître نوح *Nouh* et ceux qui étaient avec lui. Il les a fait descendre sains et saufs de l’Arche. C’est également la commémoration du jour où Dieu a sauvé notre maître موسى *Mouça* ainsi que les musulmans qui l’avaient suivi, de la nuisance de Pharaon l’injuste, le mécréant et grand désobéissant. À ce sujet, l’Imam *Ahmad* rapporte dans son *Mousnad* de *Abou Hourayrah*, que Dieu l’a agréé, que le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ était passé auprès de gens faisant partie des fils de إسرائيل *Isra’il* qui étaient en train de jeûner le jour de <sup>^</sup>*Achoura*, et qu’il avait dit :

(( مَا هَذَا مِنَ الصَّوْمِ ))

(*ma hadha mina s-sawm*) ce qui signifie : « **Que représente ce jour pour être jeuné ?** »

Ils lui avaient répondu : « C’est le jour où Dieu a sauvé de la noyade موسى *Mouça* et les fils de إسرائيل *Isra’il*, alors que Pharaon est mort noyé ! Et c’est le jour où l’arche de نوح *Nouh* s’est établie sur *Al-Joudiyy*. نوح *Nouh* et موسى *Mouça* l’ont jeûné pour remercier Dieu تعالى. » C’est alors que le Prophète عَلَيْهِ الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ avait dit :

(( أَنَا أَحَقُّ بِمُوسَى وَأَحَقُّ بِصَوْمِ هَذَا الْيَوْمِ ))

(*‘ana ‘ahaqqou biMouça wa’ahaqqou biṣawmi hadha l-yawm*) ce qui signifie : « **C’est moi qui suis sur la religion de موسى *Mouça* et qui suis prioritaire pour jeûner ce jour-ci.** » C’est alors qu’il a dit à ses compagnons de jeûner. Fin de citation

Chers bien-aimés, les prophètes de Dieu nous ont donné des exemples concernant l’appel à la religion agréée par Dieu, pour apprendre à patienter dans l’appel à cette religion. Et c’est sur leur voie que les compagnons ont œuvré ainsi que les gens éminents de *Ahlou l-Bayt* –la famille du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ-. Ils ont donné de leurs personnes pour défendre la religion agréée par Dieu. L’exemple de *Al-Houçayn*, le martyr, que Dieu l’a agréé, n’est pas si loin de nous. En effet, quand il a vu que quelqu’un qui n’était pas apte à diriger les affaires des musulmans s’avançait pour prendre le califat et s’emparer du pouvoir, sans avoir reçu l’agrément des gens de mérite ni aucun pacte d’allégeance de la part des gens qui connaissent les intérêts des musulmans, il a annoncé haut et fort qu’il désapprouvait cette situation. Il a refusé de l’approuver, car cela aurait été au détriment de l’intérêt religieux. Il s’est attaché fermement à la vérité, en ordonnant le bien et en interdisant le mal, jusqu’à être tué, lui qui était le fils de la fille du Messenger de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Il est mort en martyr, en victime assassinée injustement par les soldats d’un grand pécheur immoral. Mais grâce à cela, il a gagné l’immense récompense selon le jugement de Dieu. Nous demandons à Dieu de nous accorder la réussite et de suivre l’exemple de ces hommes illustres ; et cela n’est pas chose difficile pour Dieu.

Ayant tenu mes propos, je demande que Dieu me pardonne ainsi qu’à vous-mêmes.

## Second Discours :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر  
للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

Esclaves de Dieu, Parmi ce qui est rapporté du Prophète صلى الله عليه وسلم, il y a le caractère recommandé du jeûne du jour de *^Achoura'*, comme cela est mentionné dans le *hadith* cité dans le premier discours. Il est aussi recommandé de jeûner *Taçou^a'* avec *^Achoura'* et il s'agit du 9<sup>ème</sup> jour du mois de المحرم *Al-Mouharram*, preuve en est la parole du Messager صلى الله عليه وسلم :

(( لَئِنْ بَقَيْتُ إِلَى قَابِلٍ لِأَصُومَنَّ التَّاسِعَ ))

(*la'in baqitou 'ila qabil la'asoumanna t-taci'*) [rapporté par *Mousslim*] ce qui signifie : « **Si je suis encore en vie l'année prochaine, je jeûnerai assurément le neuvième.** » C'est-à-dire avec le dixième. La sagesse dans cela est comme l'ont mentionnée certains savants, à savoir de se distinguer des mécréants des fils de إسرائيل *Isra'ïl* qui, quant à eux, jeûnent uniquement le dixième jour. Si la personne n'a pas jeûné le neuvième avec le dixième, il lui est recommandé de jeûner le onzième en plus du dixième. Plus encore, l'Imam *Ach-Chafi'yy* a mentionné explicitement qu'il est recommandé de jeûner ces trois jours-là, c'est-à-dire le neuvième, le dixième et le onzième. Alors ne ratez pas ce bien.

Ô Dieu, délivre-nous de la cherté de la vie et des épidémies, élève haut notre bannière et renverse celle des ennemis de cette religion, ô Toi le Seigneur des mondes.